

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01188 Numéro SIREN : 397 539 768 Nom ou dénomination : GONESDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2021 sous le numéro de dépôt 17467

Comptes Annuels

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thelemos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56, avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax. +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Raverat
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

cabinet@cogeparc.com
www.cogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA NII FR47964501308

ETATS FINANCIERS AU 31/03/2021

SA GONESDIS

1 avenue Georges Pompidou
95500 GONESSE
Siret : 39753976800028

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA GONESDIS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 avenue Georges Pompidou 95500 GONESSE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 7 5 3 9 7 6 8 0 0 0 2 8

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2021

						Exercice N clos le, 31/03/2021			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	60 628	AG	60 628		
		Fonds commercial (1)		AH	785 112	AI		785 112	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	2 917 639	AS	2 467 795	449 844	
		Autres immobilisations corporelles		AT	6 203 147	AU	4 765 982	1 437 164	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX	35 200	AY		35 200	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	7 637	CV	7 637		
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	1 540 319	BE	20	1 540 299	
		Prêts		BF	1 639	BG		1 639	
		Autres immobilisations financières*		BH	803 349	BI		803 349	
TOTAL (II)		BJ	12 354 673	BK	7 302 064	5 052 609			
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	22 124	BM		22 124
	En cours de production de biens		BN		BO				
	En cours de production de services		BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
	Marchandises		BT	4 101 917	BU		4 101 917		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	301 711	BY		301 711	
		Autres créances (3)		BZ	3 248 373	CA		3 248 373	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	1 499 907	CE		1 499 907	
Disponibilités		CF	4 368 105	CG		4 368 105			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	226 988	CI		226 988		
	TOTAL (III)		CJ	13 769 128	CK		13 769 128		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	26 123 802	1A	7 302 064	18 821 738		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	1 639	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA GONESDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 600 000)			DA	1 600 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	160 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	6 246 221	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 891 835	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	9 898 057	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	338 846	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	338 846	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	785 094	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	77 229	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	14 581	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 797 510	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 550 796	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	138 833	
	Autres dettes			EA	201 922	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	18 865	
TOTAL (IV)			EC	8 584 834		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	18 821 738		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 144 622
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	9 230	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA GONESDIS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	60 373 842	FB		FC	60 373 842	
	Production vendue { biens * services *	FD	8 108	FE		FF	8 108	
		FG	1 090 232	FH		FI	1 090 232	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	61 472 184	FK		FL	61 472 184	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	27 359	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	112 203	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 206	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	61 640 953
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	44 579 879	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	13 621	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	174 410	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(4 881)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 752 257	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 144 733	
	Salaires et traitements*					FY	4 942 262	
	Charges sociales (10)					FZ	1 354 475	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	814 275
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	38 373
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	58 809 407
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	2 831 545	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH	7 478	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	18 471	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	18 163	
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	36 634	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	1 283	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	1 283	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	35 351	
						GW	2 874 375	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA GONESDIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	312 023		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	105 820		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	417 843		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	303 631		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	67 282		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	206 697		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	577 611		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(159 768)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	279 296		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	543 476		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	62 102 910		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	60 211 074		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 891 835		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	109 623	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SA GONESDIS										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	856 782	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 840 589	KT		KU	274 281		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 602 378	KW		KX	586 995			
	Matériel de transport *				KY	261 781	KZ		LA	91 797			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	978 901	LC		LD	70 574			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH	51 635	LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	35 200	
	TOTAL III						LN	8 735 286	LO		LP	1 058 848	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	7 637	8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP	1 534 008	IR		IS	6 510		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	804 807	IU		IV	1 781		
TOTAL IV						LQ	2 346 454	LR		LS	8 291		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	11 938 522	ØH		ØJ	1 067 139		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	11 041	LW	845 741	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	197 231	MK	2 917 639	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM	217 298	MN	4 972 075	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	105 231	MQ	248 346	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	66 751	MT	982 725	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				51 635		MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND	35 200	NE		
	TOTAL III				51 635		IY		NG	586 513	NH	9 155 986	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX		ØY	7 637
Autres titres immobilisés						II		2B	199	2C	1 540 319		
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	1 600	2F	804 988		
TOTAL IV						I3		NJ	1 799	NK	2 352 945		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				51 635		I4		ØK	599 354	ØL	12 354 673		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
**2021
DGFIP N° 2054 bis**

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA GONESDIS

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SA GONESDISNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 71 669	PF	PG 11 041	PH 60 628
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 2 363 538	QA 301 042	QB 196 785	QC 2 467 795
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 3 618 974	QE 349 825	QF 217 298	QG 3 751 501
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH 100 051	QI 65 039	QJ 48 061	QK 117 030
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 856 361	QM 98 367	QN 57 278	QO 897 451
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU 6 938 926	QV 814 275	QW 519 423	QX 7 233 777
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 7 010 596	ØP 814 275	ØQ 530 464	ØR 7 294 406

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SA GONESDISNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TE	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	5W	5X	5Y
Provisions pour dépréciation		133 329	206 697	1 180	338 846
		133 329	206 697	1 180	338 846
	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
		7 657			7 657
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
		140 987	206 697	1 180	346 504
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	1 180	
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

Cegid Group

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA GONESDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	1 639	UR	1 639	US					
	Autres immobilisations financières	UT	803 349	UV		UW	803 349				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	922		922						
	Autres créances clients	UX	300 789		300 789						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	39 387		39 387					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	136 477		136 477					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	3 827		3 827						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 068 681		3 068 681						
	Charges constatées d'avance	VS	226 988		226 988						
	TOTAUX		VT	4 582 061	VU	3 778 712	VV	803 349			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	200					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	1 600					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	9 230		9 230						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	775 864		350 234		425 630				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 797 510		4 797 510						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 345 337		1 345 337						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	810 575		810 575						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	149 360		149 360						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	245 507		245 507						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	138 833		138 833						
Groupe et associés (2)		VI	77 244		77 244						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	201 922		201 922						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	18 865		18 865						
TOTAUX		VY	8 570 252	VZ	8 144 622		425 630				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	77 229			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	375 186	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2021

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/03/2021

N° SIRET 3 9 7 5 3 9 7 6 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA GONESDIS

ADRESSE (voie) 1 avenue Georges Pompidou

CODE POSTAL 95500

VILLE GONESSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	801
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	99 199

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique CHAMBORD Prénom(s) Christian
 Nom marital % de détention 99.19 Nb de parts ou actions 99 197
 Naissance : Date 29081956 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 51 Voie rue Van Zuylen
 Code Postal 1180 Commune BRUXELLES Pays BELGIQUE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

Règles et méthodes comptables

SA GONESDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 18 821 738 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 891 836 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Logiciels : 1 à 2 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont valorisés au dernier prix d'achat, retraité :

- A la hausse par les frais accessoires d'achats, les cotisations centrales d'achats et les taxes sur achats.
- A la baisse par les produits de coopérations commerciales, les ristournes accordées par les fournisseurs et les centrales d'achats.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,37 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CRISE SANITAIRE - COVID-19

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19- est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêté des comptes de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	785 112			785 112
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	71 670		11 041	60 629
Immobilisations incorporelles	856 782		11 041	845 741
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 840 590	274 282	197 232	2 917 640
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 602 379	586 995	217 299	4 972 075
- Matériel de transport	261 781	91 797	105 232	248 347
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	978 902	70 575	66 752	982 725
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	51 635		51 635	
- Avances et acomptes		35 200		35 200
Immobilisations corporelles	8 735 287	1 058 849	638 148	9 155 987
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 638			7 638
- Autres titres immobilisés	1 534 009	6 510	200	1 540 319
- Prêts et autres immobilisations financières	804 808	1 781	1 600	804 989
Immobilisations financières	2 346 454	8 291	1 800	2 352 946
ACTIF IMMOBILISE	11 938 523	1 067 140	650 989	12 354 674

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	785 112
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	785 112

Cf. Note présente en règles et méthodes comptables.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FANERC 95500 GONESSE	7 515	38 849	100,00	-90 985
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 638			93 000	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les titres de la SARL FANERC sont dépréciés à 100% au 31 Mars 2021.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	71 670		11 041	60 629
Immobilisations incorporelles	71 670		11 041	60 629
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 363 539	301 042	196 785	2 467 796
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 618 974	349 825	217 299	3 751 501
- Matériel de transport	100 051	65 040	48 061	117 030
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	856 362	98 368	57 279	897 451
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 938 926	814 275	519 423	7 233 778
ACTIF IMMOBILISE	7 010 596	814 275	530 464	7 294 407

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 582 062 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 640	1 640	
Autres	803 349		803 349
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	301 711	301 711	
Autres	3 248 373	3 248 373	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	226 988	226 988	
Total	4 582 062	3 778 713	803 349
Prêts accordés en cours d'exercice	200		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 600		

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Créance rattachée Sofilec Scapnor	40 143
FAE - Clients Nielsen	960
AAR - Frais généraux	59 254
AAR - Ristournes Directes	1 266
AAR - Coopération Rég. Scapnor	3 429
AAR - Coopération Nat. Scapnor	16
AAR - Ristournes Scapnor	571 261
AAR - Services distincts Scapnor	1 416 598
AAR - BRII Scapnor	161 276
AAR - TEL Scapnor	63 334
AAR - Ristournes Sinergy	1 422
AAR - Autres produits Btlec	10 595
AAR - Ristournes Btlec	15 804
AAR - Autres produits Scaparf	28 640
AAR - Ristournes Scaparf	72 882
AAR - Ristournes Scapmarée	10 221
AAR - Boni Excédent Autres centrale	1 922
AAR - Boni Excédent Dévinlec Presta	28 229
PAR - Rémunération DAB	476
Intérêts courus à recevoir	2 877
AAR - Marchandises	20 596
Total	2 511 201

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 1.5 M€.

La valeur est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 600 000,00 euro décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	133 330	206 697	1 180		338 847
Total	133 330	206 697	1 180		338 847
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 180		
Financières					
Exceptionnelles		206 697			

Litige GALEC

Le GALEC a fait l'objet d'une assignation devant le tribunal de Commerce de Paris le 28/02/2018. La première audience s'est tenue de 15/06/2018, condamnant la Centrale Nationale à la rétrocession de ristournes considérées illégales pour 83 M€ et à une amende civile de 25 M€. Cette somme va être répercutée aux adhérents. Compte tenu du poids de la Centrale Régionale SCAPNOR, et du poids de la SA GONESDIS au sein de cette dernière, le risque, hors amende de 123 K€ communiqué par la Centrale d'achat Régionale SCAPNOR, est provisionné depuis l'exercice clos au 31/03/2018. Cette provision est maintenue dans les comptes au 31/03/2021 compte tenu de l'absence de communication contraire de la Centrale Régionale SCAPNOR.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 570 252 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 230	9 230		
- à plus de 1 an à l'origine	775 864	350 234	425 630	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 797 511	4 797 511		
Dettes fiscales et sociales	2 550 782	2 550 782		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	138 834	138 834		
Autres dettes (**)	279 167	279 167		
Produits constatés d'avance	18 865	18 865		
Total	8 570 252	8 144 622	425 630	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	375 187			
(**) Dont envers les associés	77 245			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP - Frais Généraux	26 978
FNP - Marchandises	415 381
FNP - Scapnor	186 715
FNP - Fournisseurs d immobilisation	101 813
FNP - Fournitures	24 356
FNP - Maintenance	36 973
FNP - Assurances	1 110
FNP - Panel	3 950
FNP - Honoraires	50 425
FNP - Publicité	48 964
FNP - Téléphone	226
FNP - Services bancaires	2 243
FNP - Cotisations	24 613
FNP - Taxe Foncière	70 686
Intérêts courus / emprunts	390
Provision Congés payés	338 500
Participation Salariés	279 296
Provision prime annuelle	70 316
Provision Prime Exceptionnelle	397 154
Provision Charges sociales / CP	84 625
Provision charges sociales / PFA	17 579
Forfait social à payer	55 859
Provision charges sociales / Primes	99 289
Effort construction à payer	25 484
CAP - Taxe grandes surfaces	257 518
CAP - Organic	84 654
Provision charges fiscales / CP	8 327
Provision charges fiscales / PFA	1 730
Provision charges fiscales / Primes	9 770
CAP - C.E.T	220 636
CAP - Taxes diverses	1 891
Total	2 947 450

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 274 339 euro et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 274 339 euro

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA - Frais Généraux	48 507		
CCA - Marchandises	29 941		
CCA - Fournitures	242		
CCA - Sous traitance	647		
CCA - Loyers	31 713		
CCA - Charges locatives	6 411		
CCA - Maintenance	42 763		
CCA - Assurance	33 400		
CCA - Documentation	972		
CCA - Publicité	3 560		
CCA - Téléphone	1 258		
CCA - Impôts et taxes	27 573		
Total	226 988		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	18 865		
Total	18 865		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2021
Ventes marchandises	57 781 919
Production vendue - Biens	8 109
Production vendue - Services	1 090 232
Ventes carburants	2 591 924
TOTAL	61 472 184

Répartition par marché géographique

	31/03/2021
FRANCE	61 472 184
TOTAL	61 472 184

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 874 376	671 184	2 203 192
+ Résultat exceptionnel	-159 768	-44 069	-115 699
- Participations des salariés	279 296	83 639	195 657
Résultat comptable	2 435 312	543 476	1 891 836
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 57 036 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>Plus value fusion ISSYLEC SCAPNOR/GALEC en sursis d'imposition</i>	186 017
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	186 017
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	401 247
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	401 247
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	57 036
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/1999, la société SA GONESDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA GONESDIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SARL FANERC est intégrée fiscalement depuis le 01/04/1999 dans la SA GONESDIS.

Le groupe d'intégration fiscale comprend les sociétés GONESDIS (société mère) et FANERC (société fille).

L'impôt est calculé sur le résultat propre de chacune des sociétés du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte évolutif actuel, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant de la crise liée à la pandémie de Coronavirus.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 211 personnes dont 1 apprenti et 10 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens	32	
Employés	165	
Ouvriers		
Total	211	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
CAUTION FANERC IATA	93 000
CAUTION BOBIGNY EXPLOITATION	969 750
Avals et cautions	1 062 750
Engagements en matière de pensions	552 156
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 614 906
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	93 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	969 750
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 552 156 euro

greffe

GONESDIS

Société Anonyme au Capital de 1.600.000 Euros

Siège Social : « La Grande Vallée »
1, avenue Georges Pompidou
95550 - GONESSE

397 539 768 R.C.S. PONTOISE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 SEPTEMBRE 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 MARS 2021 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 1.891.836 Euros, décide de l'affecter et de le répartir comme suit :

- Bénéfice comptable..... 1.891.836 €
- Au poste « Autres réserves »..... 1.891.836 €

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport du Conseil d'Administration mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/03/2018	1.120.000 €	/
31/03/2019	1.045.000 €	/
31/03/2020	1.790.000 €	/

CERTIFIE CONFORME



greffe

GONESDIS

Société Anonyme au Capital de 1.600.000 Euros

Siège Social : « La Grande Vallée »

1, avenue Georges Pompidou

95550 - GONESSE

397 539 768 R.C.S. PONTOISE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 SEPTEMBRE 2021

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 MARS 2021 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 1.891.836 Euros, décide de l'affecter et de le répartir comme suit :

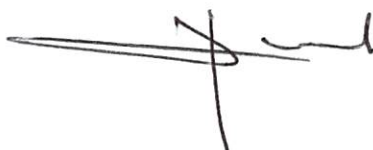
- Bénéfice comptable..... 1.891.836 €
- Au poste « Autres réserves »..... 1.891.836 €

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport du Conseil d'Administration mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/03/2018	1.120.000 €	/
31/03/2019	1.045.000 €	/
31/03/2020	1.790.000 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME





ACDC

Expertise

28 Bis rue Jean MOULIN

93 470 COUBRON

Téléphone : 06-11-72-13-78

E-mail : christophe@debennerot.com

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 MARS 2021

S.A.
GONESDIS
1 Avenue Georges POMPIDOU
95 500 GONESSE

SOMMAIRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/03/2021 DE LA S.A. GONESDIS

LE PRESENT DOCUMENT COMPREND UN TOTAL DE 34 PAGES SE DECOMPOSANT AINSI :

SOMMAIRE	PAGE 2
RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	PAGE 3
COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 MARS 2021	PAGE 9
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 MARS 2021	PAGE 13
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	PAGE 29



ACDC

Expertise

28 Bis rue Jean MOULIN

93 470 COUBRON

Téléphone : 06-11-72-13-78

E-mail : christophe@debennerot.com

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS



ACDC

Expertise

28 Bis rue Jean MOULIN

93 470 COUBRON

Téléphone : 06-11-72-13-78

E-mail : christophe@debennerot.com

S.A. GONESDIS

Société Anonyme au Capital de 1 600 000 Euros

Siège social :

1, Avenue Georges POMPIDOU

95 500 GONESSE

397 539 768 RCS PONTOISE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 mars 2021

S.A. GONESDIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2021

Aux associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GONESDIS SA, relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatifs aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le comité directeur et le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Coubron, le lundi 6 septembre 2021



ACDC EXPERTISE

Commissaire aux comptes

Représenté par

Christophe DEBENNEROT

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	60 629	60 629		
Fonds commercial (1)	785 112		785 112	785 112
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 917 640	2 467 796	449 844	477 051
Autres immobilisations corporelles	6 203 147	4 765 982	1 437 165	1 267 674
Immobilisations corporelles en cours				51 635
Avances et acomptes	35 200		35 200	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 638	7 638		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 540 319	20	1 540 299	1 533 989
Prêts	1 640		1 640	3 040
Autres immobilisations financières	803 349		803 349	801 768
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 354 674	7 302 064	5 052 610	4 920 269
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	22 124		22 124	17 243
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 101 918		4 101 918	4 115 539
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	301 711		301 711	21 365
Autres créances	3 248 373		3 248 373	2 230 693
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 499 908		1 499 908	1 599 908
Disponibilités	4 368 106		4 368 106	2 518 244
Charges constatées d'avance (3)	226 988		226 988	195 066
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 769 128		13 769 128	10 698 058
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 123 802	7 302 064	18 821 738	15 618 327
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 640	3 040
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 246 221	5 012 609
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 891 836	1 233 612
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 898 057	8 006 221
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	338 847	133 330
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	338 847	133 330
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	785 094	654 279
Emprunts et dettes financières diverses (3)	77 230	460 702
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 582	8 044
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 797 511	3 922 312
Dettes fiscales et sociales	2 550 797	2 274 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	138 834	37 643
Autres dettes	201 923	121 425
Produits constatés d'avance	18 865	
TOTAL DETTES	8 584 834	7 478 776
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 821 738	15 618 327
(1) Dont à plus d'un an (a)	425 630	308 891
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 144 622	7 650 754
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	9 230	3 337
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	60 373 843	59 113 343
Production vendue (biens)	8 109	17 924
Production vendue (services)	1 090 233	863 053
Chiffre d'affaires net	61 472 184	59 994 320
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	27 359	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	112 203	304 007
Autres produits	29 207	76 283
Total I	61 640 953	60 374 609
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	44 579 880	44 615 980
Variations de stock	13 621	211 011
Achats de matières premières et autres approvisionnements	174 410	170 351
Variations de stock	-4 881	-4 706
Autres achats et charges externes (a)	5 752 257	5 659 831
Impôts, taxes et versements assimilés	1 144 733	1 093 634
Salaires et traitements	4 942 262	4 540 111
Charges sociales	1 354 476	1 309 938
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	814 275	917 346
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		9 667
Autres charges	38 373	41 368
Total II	58 809 408	58 564 531
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 831 546	1 810 078
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	7 479	16 774
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	18 471	20 902
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 164	13 191
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	36 635	34 092
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 283	1 542
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 283	1 542
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	35 352	32 550
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 874 376	1 859 403

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	312 024	136 504
Sur opérations en capital	105 820	10 719
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	417 844	147 224
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	303 632	4 640
Sur opérations en capital	67 283	1 636
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	206 697	527
Total charges exceptionnelles (VIII)	577 612	6 802
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-159 768	140 421
Participation des salariés aux résultats (IX)	279 296	259 880
Impôts sur les bénéfices (X)	543 476	506 332
Total des produits (I+III+V+VII)	62 102 910	60 572 699
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	60 211 075	59 339 087
BENEFICE OU PERTE	1 891 836	1 233 612
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

SA GONESDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 18 821 738 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 891 836 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Logiciels : 1 à 2 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont valorisés au dernier prix d'achat, retraité :

- A la hausse par les frais accessoires d'achats, les cotisations centrales d'achats et les taxes sur achats.
- A la baisse par les produits de coopérations commerciales, les ristournes accordées par les fournisseurs et les centrales d'achats.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,37 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CRISE SANITAIRE - COVID-19

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19- est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêté des comptes de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	785 112			785 112
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	71 670		11 041	60 629
Immobilisations incorporelles	856 782		11 041	845 741
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 840 590	274 282	197 232	2 917 640
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 602 379	586 995	217 299	4 972 075
- Matériel de transport	261 781	91 797	105 232	248 347
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	978 902	70 575	66 752	982 725
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	51 635		51 635	
- Avances et acomptes		35 200		35 200
Immobilisations corporelles	8 735 287	1 058 849	638 148	9 155 987
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 638			7 638
- Autres titres immobilisés	1 534 009	6 510	200	1 540 319
- Prêts et autres immobilisations financières	804 808	1 781	1 600	804 989
Immobilisations financières	2 346 454	8 291	1 800	2 352 946
ACTIF IMMOBILISE	11 938 523	1 067 140	650 989	12 354 674

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	785 112
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	785 112

Cf. Note présente en règles et méthodes comptables.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FANERC 95500 GONESSE	7 515	38 849	100,00	-90 985
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 638			93 000	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les titres de la SARL FANERC sont dépréciés à 100% au 31 Mars 2021.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	71 670		11 041	60 629
Immobilisations incorporelles	71 670		11 041	60 629
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 363 539	301 042	196 785	2 467 796
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 618 974	349 825	217 299	3 751 501
- Matériel de transport	100 051	65 040	48 061	117 030
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	856 362	98 368	57 279	897 451
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 938 926	814 275	519 423	7 233 778
ACTIF IMMOBILISE	7 010 596	814 275	530 464	7 294 407

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 582 062 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 640	1 640	
Autres	803 349		803 349
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	301 711	301 711	
Autres	3 248 373	3 248 373	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	226 988	226 988	
Total	4 582 062	3 778 713	803 349
Prêts accordés en cours d'exercice	200		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 600		

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Créance rattachée Sofilec Scapnor	40 143
FAE - Clients Nielsen	960
AAR - Frais généraux	59 254
AAR - Ristournes Directes	1 266
AAR - Coopération Rég. Scapnor	3 429
AAR - Coopération Nat. Scapnor	16
AAR - Ristournes Scapnor	571 261
AAR - Services distincts Scapnor	1 416 598
AAR - BRII Scapnor	161 276
AAR - TEL Scapnor	63 334
AAR - Ristournes Sinergy	1 422
AAR - Autres produits Btlec	10 595
AAR - Ristournes Btlec	15 804
AAR - Autres produits Scaparf	28 640
AAR - Ristournes Scaparf	72 882
AAR - Ristournes Scapmarée	10 221
AAR - Boni Excédent Autres centrale	1 922
AAR - Boni Excédent Dévinlec Presta	28 229
PAR - Rémunération DAB	476
Intérêts courus à recevoir	2 877
AAR - Marchandises	20 596
Total	2 511 201

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 1.5 M€.

La valeur est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 600 000,00 euro décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	133 330	206 697	1 180		338 847
Total	133 330	206 697	1 180		338 847
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 180		
Financières					
Exceptionnelles		206 697			

Litige GALEC

Le GALEC a fait l'objet d'une assignation devant le tribunal de Commerce de Paris le 28/02/2018. La première audience s'est tenue de 15/06/2018, condamnant la Centrale Nationale à la rétrocession de ristournes considérées illégales pour 83 M€ et à une amende civile de 25 M€. Cette somme va être répercutée aux adhérents. Compte tenu du poids de la Centrale Régionale SCAPNOR, et du poids de la SA GONESDIS au sein de cette dernière, le risque, hors amende de 123 K€ communiqué par la Centrale d'achat Régionale SCAPNOR, est provisionné depuis l'exercice clos au 31/03/2018. Cette provision est maintenue dans les comptes au 31/03/2021 compte tenu de l'absence de communication contraire de la Centrale Régionale SCAPNOR.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 570 252 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 230	9 230		
- à plus de 1 an à l'origine	775 864	350 234	425 630	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 797 511	4 797 511		
Dettes fiscales et sociales	2 550 782	2 550 782		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	138 834	138 834		
Autres dettes (**)	279 167	279 167		
Produits constatés d'avance	18 865	18 865		
Total	8 570 252	8 144 622	425 630	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	375 187			
(**) Dont envers les associés	77 245			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP - Frais Généraux	26 978
FNP - Marchandises	415 381
FNP - Scapnor	186 715
FNP - Fournisseurs d immobilisation	101 813
FNP - Fournitures	24 356
FNP - Maintenance	36 973
FNP - Assurances	1 110
FNP - Panel	3 950
FNP - Honoraires	50 425
FNP - Publicité	48 964
FNP - Téléphone	226
FNP - Services bancaires	2 243
FNP - Cotisations	24 613
FNP - Taxe Foncière	70 686
Intérêts courus / emprunts	390
Provision Congés payés	338 500
Participation Salariés	279 296
Provision prime annuelle	70 316
Provision Prime Exceptionnelle	397 154
Provision Charges sociales / CP	84 625
Provision charges sociales / PFA	17 579
Forfait social à payer	55 859
Provision charges sociales / Primes	99 289
Effort construction à payer	25 484
CAP - Taxe grandes surfaces	257 518
CAP - Organic	84 654
Provision charges fiscales / CP	8 327
Provision charges fiscales / PFA	1 730
Provision charges fiscales / Primes	9 770
CAP - C.E.T	220 636
CAP - Taxes diverses	1 891
Total	2 947 450

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 274 339 euro et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 274 339 euro

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA - Frais Généraux	48 507		
CCA - Marchandises	29 941		
CCA - Fournitures	242		
CCA - Sous traitance	647		
CCA - Loyers	31 713		
CCA - Charges locatives	6 411		
CCA - Maintenance	42 763		
CCA - Assurance	33 400		
CCA - Documentation	972		
CCA - Publicité	3 560		
CCA - Téléphone	1 258		
CCA - Impôts et taxes	27 573		
Total	226 988		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	18 865		
Total	18 865		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2021
Ventes marchandises	57 781 919
Production vendue - Biens	8 109
Production vendue - Services	1 090 232
Ventes carburants	2 591 924
TOTAL	61 472 184

Répartition par marché géographique

	31/03/2021
FRANCE	61 472 184
TOTAL	61 472 184

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 874 376	671 184	2 203 192
+ Résultat exceptionnel	-159 768	-44 069	-115 699
- Participations des salariés	279 296	83 639	195 657
Résultat comptable	2 435 312	543 476	1 891 836
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 57 036 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>Plus value fusion ISSYLEC SCAPNOR/GALEC en sursis d'imposition</i>	186 017
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	186 017
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	401 247
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	401 247
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	57 036
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/1999, la société SA GONESDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA GONESDIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SARL FANERC est intégrée fiscalement depuis le 01/04/1999 dans la SA GONESDIS.

Le groupe d'intégration fiscale comprend les sociétés GONESDIS (société mère) et FANERC (société fille).

L'impôt est calculé sur le résultat propre de chacune des sociétés du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte évolutif actuel, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant de la crise liée à la pandémie de Coronavirus.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 211 personnes dont 1 apprenti et 10 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens	32	
Employés	165	
Ouvriers		
Total	211	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
CAUTION FANERC IATA	93 000
CAUTION BOBIGNY EXPLOITATION	969 750
Avals et cautions	1 062 750
Engagements en matière de pensions	552 156
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 614 906
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	93 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	969 750
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 552 156 euro



ACDC

Expertise

28 Bis rue Jean MOULIN

93 470 COUBRON

Téléphone : 06-11-72-13-78

E-mail : christophe@debennerot.com

RAPPORT SPECIAL



ACDC

Expertise

28 Bis rue Jean MOULIN

93 470 COUBRON

Téléphone : 06-11-72-13-78

E-mail : christophe@debennerot.com

S.A. GONESDIS

Société Anonyme au Capital de 1 600 000 Euros

Siège social : 1 Avenue Georges POMPIDOU,

95 500 GONESSE

397 539 768 RCS PONTOISE

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 Mars 2021

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre Rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie National des Commissaires Aux Comptes relative à cette mission.

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Cautions solidaires

Votre société s'est portée caution solidaire de la société BOBIGNY EXPLOITATION SAS au profit de la banque EDEL, en garantie du remboursement d'une ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 3 500 000€, à hauteur de 113 750€ d'une durée de 11 mois.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 8 octobre 2020.

- Personne concernée : Monsieur Christian CHAMBORD, Président du conseil d'administration de la société GONESDIS.

Apport en compte courant et abandon de créance au profit de la société EPINAY EXPLOITATION à hauteur de 300 000€.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 26 novembre 2020.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Contrat de location de locaux avec la société CHAMBORD INVEST

La société GONESDIS a conclu avec la société CHAMBORD INVEST une convention de location de l'ensemble immobilier sis à GONESSE – 95 500, dénommé « Centre commercial de GONESSE Grande Vallée ».

La facturation sur l'exercice clos le 31/03/2021 s'est élevé à 1 577 185,00€.

Le dépôt de garantie s'élevant à deux termes de loyer est fixé à 788 234,00€.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'Administration le 11 décembre 2009.

Convention d'intégration fiscale avec la société FANERC

La société GONESDIS applique le régime de l'intégration fiscale, selon lequel la société GONESDIS est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés déterminé sur le résultat fiscal d'ensemble du groupe formé avec la société FANERC.

Il en résulte une créance sur la société FANERC d'un montant de 3 827€ à la clôture du 31 mars 2021.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'Administration du 26 mars 1998.

Cautions solidaires

- Caution solidaire de la société « BOBIGNY EXPLOITATION » au profit de la BRED Banque Populaire et d'OSEO en garantie du remboursement de deux emprunts d'un montant total de 4 200 000€, et ce à hauteur de 8 % de l'encours du prêt.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 6 décembre 2012.

- Caution solidaire de la société « BOBIGNY EXPLOITATION » au profit de la Banque EDEL à hauteur de 216 0000€ en garantie du remboursement d'une ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 3 000 000€.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 6 décembre 2012.

- Caution solidaire de la société « BOBIGNY EXPLOITATION » au profit de la Banque EDEL à hauteur de 144 0000€ en garantie du remboursement d'un crédit à court terme d'un montant de 2 000 000€.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 6 décembre 2012.

- Caution solidaire de la société « BOBIGNY EXPLOITATION » au profit du Crédit Coopératif à hauteur de 160 000€ en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 2 000 000€ jusqu'à ce que la Société dégage pendant 3 exercices consécutifs de 12 mois un résultat bénéficiaire sans report à nouveau négatif, avec une CAF hors produits exceptionnels et transfert de charge au moins égale au capital de son propre endettement à moyen et long terme à moins d'un an.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 12 décembre 2013.

- Caution solidaire de la société « BOBIGNY EXPLOITATION » au profit de la banque EDEL en garantie du renouvellement de l'ouverture de crédit en compte courant du 14 janvier 2016, d'un montant de 3 000 000€, à hauteur de 97 500€ en principal, majoré de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 27 octobre 2017.

- Caution solidaire de la société « BOBIGNY EXPLOITATION SAS » au profit de la banque EDEL, en garantie du remboursement d'une nouvelle ouverture de crédit en compte courant, remplaçant celle mise en place au 1^{er} septembre 2018 d'un montant de 3 500 000€, à hauteur de 113 750€ d'une durée de 6 mois.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration 22 et 29 novembre 2018.

Caution solidaire de la société « EPINAY EXPLOITATION » au profit du Crédit Coopératif en garantie du remboursement de trois emprunts pour un montant global de 3 065 500€ à hauteur de 12,50 % de l'encours de ces emprunts.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 4 juillet 2013.

- Caution solidaire de la société « EPINAY EXPLOITATION » au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel - BECM en garantie du remboursement de trois emprunts pour un montant global de 3 066 000€ à hauteur de 12,50 % de l'encours de ces emprunts.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 4 juillet 2013.

- Caution solidaire de la société « EPINAY EXPLOITATION » au profit d'OSEO et SOGEFIMUR, en garantie du paiement du loyer et du remboursement de toutes charges dans le cadre du Crédit-Bail Immobilier à hauteur de 12,50 % de l'encours de crédit, jusqu'à ce que la société EPINAY EXPLOITATION ait dégagé pendant 3 années consécutives une CAF lui permettant de faire face aux échéances à moins d'un an de ses dettes à moyen et long terme sans report à nouveau, ni transfert de charge.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 4 juillet 2013.

- Caution solidaire de la société « EPINAY EXPLOITATION » au profit de la Banque EDEL, en garantie du renouvellement d'une ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 1 000 000€, à hauteur de 125 000€ en principal, majoré de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 26 octobre 2017.

- Caution solidaire de la société « EPINAY EXPLOITATION » au profit de la banque EDEL, en garantie du remboursement du renouvellement de l'ouverture de crédit en compte courant, d'un montant de 1 000 000€, à hauteur de 125 000€ d'une durée courant jusqu'au 1^{er} novembre 2019.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 29 novembre 2018.

- Caution de la société FANERC au profit de la banque EDEL dans le cadre d'une garantie à première demande au profit de l'organisme IATA pour un montant de 93 300€ en principal, à majorer des intérêts, commissions, frais et accessoires d'une durée d'un an renouvelable d'année en année dans les conditions identiques.

⇒ Résolution approuvée par le conseil d'administration le 7 septembre 2012.



ACDC

Expertise

28 Bis rue Jean MOULIN

93 470 COUBRON

Téléphone : 06-11-72-13-78

E-mail : christophe@debennerot.com

Fait à Coubron, le lundi 6 septembre 2021

ACDC EXPERTISE

Associé signataire :

Christophe DEBENNEROT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris